

Société neuchâteloise de géographie
Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

VARIA

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

VARIA

N° 13, 2020

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE
ET INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2021

Case postale 5

CH-2002 Neuchâtel 2

www.aphil.ch

www.aphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch

© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards: cahiers de l'Institut de géographie*. *Géo-Regards* est, entre autres, référencé par Elsevier (Scopus), sur le portail Mir@bel, et par le Comptoir des presses d'universités. La revue figure sur la liste des revues scientifiques de l'Union géographique internationale.

N° 13, 2020

ISSN 1662-8527

Abonnements

L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie*.

Cotisations annuelles: membre ordinaire: 40 fr.; couple: 60 fr.; étudiant(e): 20 fr. Abonnement (sans adhésion): 33 fr.

Société neuchâteloise de géographie

Case postale 53

2006 Neuchâtel

www.s-n-g.ch

Vente directe et librairie

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Case postale 5

2002 Neuchâtel 2

commande@aphil.ch

Vente version électronique

www.aphilrevues.ch

Rédacteurs en chef

Étienne Piguet (Université de Neuchâtel)

Patrick Rérat (Université de Lausanne)

Comité scientifique
et de rédaction

Roger Besson (Uni. de Neuchâtel), Patrick Bottazzi (Uni. de Berne), Frédéric Dobruszkes (Uni. libre de Bruxelles), Marion Ernwein (Uni. of Oxford), Marie-Christine Fourny (Uni. Grenoble Alpes), Jean-Marie Halleux (Uni. de Liège), Hugues Jeannerat (Uni. de Neuchâtel), Francisco Klauser (Uni. de Neuchâtel), Laurent Matthey (Uni. de Genève), Raffaele Poli (Uni. de Neuchâtel), Martine Rebetez (Uni. de Neuchâtel), Jean Ruegg (Uni. de Lausanne), Joëlle Salomon Cavin (Uni. de Lausanne, responsable de la présentation des thèses), Ola Söderström (Uni. de Neuchâtel), Thierry Theurillat (Haute École Arc), Mathieu van Crielingen (Uni. libre de Bruxelles)

Secrétaire de rédaction

Léonard Schneider (Université de Neuchâtel)

Traduction des résumés

Hubert Rossel et les auteurs

Photographies de couverture

Zoé Codeluppi, Jérémie Sanchez, Sven Daniel Wolfe

Responsable d'édition

Sandra Lena, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

LES DIMENSIONS SPATIALES ET SOCIOPROFESSIONNELLES DU TRAVAIL FRONTALIER AUX FRONTIÈRES FRANCO-SUISSE ET FRANCO-LUXEMBOURGEOISE

ISABELLE PIGERON-PIROTH, Université du Luxembourg,
isabelle.piroth@uni.lu

RACHID BELKACEM, Université de Lorraine,
rachid.belkacem@univ-lorraine.fr

RÉSUMÉ

Cet article analyse les principales dimensions spatiales et socioprofessionnelles des travailleurs frontaliers aux différentes frontières de la France, notamment au sein des pôles d'emploi transfrontaliers de Genève, Bâle et de Luxembourg. Il s'appuie sur une exploitation des données du recensement français de la population, complétées par les données issues des pays de travail des frontaliers. Si les travailleurs frontaliers ont des caractéristiques sociodémographiques relativement communes aux différents pôles d'emploi transfrontaliers (plutôt des hommes, relativement jeunes...), l'article met en lumière une spécificité territoriale des profils socioprofessionnels en fonction des différents espaces transfrontaliers observés. Le travail frontalier constitue alors une modalité de la gestion territoriale de la main-d'œuvre et des compétences.

Mots-clés : travail frontalier, Suisse, Luxembourg, spatialité, profils socio-économiques.

INTRODUCTION

La mobilité transfrontalière s'est intensifiée au cours des dernières années. Elle est particulièrement importante aux abords des frontières nationales. La France est le pays de l'Union européenne le plus concerné, avec un effectif de près de 385 000 travailleurs frontaliers recensés en 2013. Les pays de destination de ces frontaliers sont divers, la Suisse et le Luxembourg en tête (COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES, 2017).

Les espaces transfrontaliers ont fait l'objet d'une littérature abondante en géographie et en économie ces quinze dernières années. Les mobilités aux frontières ont donné lieu à de nombreux travaux, qu'il s'agisse de pratiques en matière de consommation (MATHA *et al.*, 2017), de mobilités résidentielles (BOESEN, SCHNUER, 2017; CARPENTIER, 2010; GIELIS, VAN HOUTUM, 2012; RÉRAT, WASTL-WALTER, 2011; VAN HOUTUM, GIELIS, 2006) ou encore quotidiennes (HAAS, OSLAND, 2014; RIETVELD, 2012; ENAUX, GERBER, 2014). La présence de nombreuses mobilités transfrontalières, de travail notamment, est une caractéristique majeure des espaces transfrontaliers (VAN HOUTUM, 2000). Les navettes transfrontalières plus ou moins longues impactent les conditions de vie des nombreux travailleurs frontaliers ainsi que les rapports au travail et à l'emploi qu'ils occupent (les salaires, l'organisation du travail, la qualification, la formation, etc.) (BELKACEM, PIGERON-PIROTH, 2012). Mais rappelons que ces mobilités opèrent dans un contexte particulier, celui d'un espace traversé par une ou plusieurs frontières où s'exercent alors des lois, des règles, des pratiques différentes. La présence de frontières entre le pays de résidence et celui de travail crée des contraintes, mais également des opportunités. D'une part, la frontière produit des différences, qui peuvent être contraignantes pour les travailleurs frontaliers, comme les pratiques linguistiques ou encore des difficultés de reconnaissance de certains diplômes (TASK FORCE FRONTALIERS DE LA GRANDE RÉGION 2.0, 2018). Par ailleurs, les contenus des formations ou les vocabulaires employés dans différents métiers ne sont pas identiques d'un pays à l'autre, et parfois difficilement compatibles. La frontière génère également des points problématiques dans le statut du travailleur frontalier : les définitions de l'invalidité ou de l'âge de départ à la retraite sont ainsi variables d'un pays à l'autre et posent problème en cas de carrière partagée entre différents pays. Il existe également des frontières sociales, culturelles et des incertitudes qui constituent autant de freins et barrières aux mobilités transfrontalières (VAN HOUTUM, VAN DER VELDE, 2004; BORSENBERGER, 2012). D'autre part, la frontière crée aussi des opportunités en élargissant les espaces de recrutements de personnel pour les entreprises ou de recherche d'emploi pour les personnes. Les différentiels salariaux, sociaux et fiscaux sont par ailleurs des éléments qui peuvent favoriser les mobilités transfrontalières. La frontière est en effet une ressource selon C. Sohn, en fonction de la capacité des acteurs à s'appropriier et réinterpréter certaines de ses fonctions essentielles et d'en tirer des bénéfices liés à la proximité des marchés étrangers (générant des flux transfrontaliers), aux possibilités de transaction, aux différentiels, aux lieux d'hybridation (et de valorisation des différences) ou encore à l'objet de reconnaissance symbolique (marketing territorial) (SOHN, 2013, 2014).

La spécificité des travailleurs transfrontaliers par rapport aux autres types de navetteurs a été soulignée par certains travaux (HUBER, 2014, PIGERON-PIROTH *et al.*, 2018). Ces mobilités transfrontalières de travailleurs constituent, selon Sohn et Walther (2009), la dimension fonctionnelle (émanant des acteurs socio-économiques) permettant de mesurer le degré d'intégration transfrontalière d'un espace, à côté de la dimension institutionnelle issue, quant à elle, des États et des collectivités territoriales. Luxembourg, Genève et Bâle se caractérisent d'ailleurs par une intensité et une nature de l'intégration transfrontalière très différentes (SOHN, REITEL, WALTHER, 2009). Car l'intensité des interactions socio-économiques et l'ampleur de la coopération transfrontalière ne vont pas forcément dans le même sens, à l'image de l'aire métropolitaine transfrontalière de Luxembourg où l'État

tire, selon ces auteurs, avantage des différentiels liés à la frontière et donc d'une certaine «*fragmentation institutionnelle de la frontière*».

Les mobilités quotidiennes peuvent être liées aux caractéristiques individuelles des navetteurs (comme le sexe et l'âge), elles peuvent également être fonction des territoires et des opportunités collectives qu'ils offrent (KAUFMANN, 2008). Il existe ainsi des facteurs d'attraction des territoires situés de l'autre côté de la frontière et des facteurs poussant les travailleurs en dehors de leur zone de résidence (DE GISJEL *et al.*, 1999; KNOTTER, 2014).

Aussi, dans le prolongement de ces analyses des mobilités transfrontalières, cet article propose d'éclairer les principales dimensions spatiales et socioprofessionnelles en focalisant sur les travailleurs frontaliers vivant en France et travaillant en Suisse et au Luxembourg. Ces deux pays sont en effet les principales destinations des travailleurs frontaliers résidant en France. Une analyse comparative de l'emploi, du quotidien et des perceptions du travail frontalier en Suisse et au Luxembourg a identifié des similitudes, des différences et des défis communs (PIGERON-PIROTH, WILLE, 2019). La présente étude permet d'analyser les caractéristiques spatiales et socio-économiques des travailleurs frontaliers, dans le but de mieux comprendre cette forme spécifique d'emploi caractérisée par la présence d'une frontière. Comment se caractérisent les frontaliers actifs en Suisse (et notamment à Genève et Bâle) et au Luxembourg? Peut-on distinguer des spécificités territoriales des conditions de leurs déplacements transfrontaliers ou encore de leur profil socioprofessionnel? Plus qualifiés sur certains territoires et moins qualifiés sur d'autres? Notre question de recherche sera alors de comprendre ce que révèlent ces profils, et en quoi les similitudes ou différences identifiées nous permettent d'appréhender la complexité de l'organisation du travail frontalier dans les espaces transfrontaliers concernés. Les principaux bassins d'emploi transfrontaliers que sont Genève, Bâle et Luxembourg ont-ils des dimensions spatiales similaires? Leur zone d'attraction est-elle de taille comparable? Ceci peut nous éclairer sur les fonctions géographiques et socio-économiques du travail frontalier au sein de ces différents espaces transfrontaliers.

Dans cet article, nous faisons l'hypothèse d'une relative spécificité des caractéristiques spatiales et socioprofessionnelles de la main-d'œuvre frontalière en fonction des différents espaces d'emploi en Suisse et au Luxembourg. La réponse à cette question est importante pour comprendre les fonctions socio-économiques des emplois frontaliers. Le travail frontalier permet-il seulement de combler les besoins en main-d'œuvre, de constituer en somme un simple instrument d'ajustement quantitatif? Ou bien permet-il d'approvisionner ces pôles transfrontaliers en compétences spécifiques, en permettant un instrument d'ajustement qualitatif?

Nous focaliserons l'analyse sur les principaux pôles d'emploi transfrontaliers suisses et luxembourgeois aux frontières de la France. Pour ces territoires d'emploi très attractifs, notre attention portera donc sur les différences de spatialité (par exemple de distances dans les navettes transfrontalières) ou de structure de l'emploi (par exemple dans les profils des frontaliers).

Pour étayer notre hypothèse, nous nous appuierons sur une exploitation des données du recensement français de la population (INSEE, 2014). Nous mobiliserons également des données publiées par les offices statistiques suisses et luxembourgeois (voir encart méthodologique).

Encart méthodologique

Notre étude s'appuie sur les données du recensement français de la population (INSEE, 2014) qui intègre les lieux de travail à l'étranger et permet ainsi de caractériser les profils des travailleurs frontaliers résidant en France selon leur lieu de travail. Les travailleurs frontaliers y sont définis comme les personnes qui ont indiqué un lieu de travail à l'étranger (base déclarative). En plus des variables sociodémographiques traditionnelles, plusieurs variables permettent de décrire leurs profils comme le niveau de diplôme, le secteur d'activité, le statut professionnel... Nous avons par ailleurs calculé des variables plus «géographiques» comme la distance au point-frontière le plus proche.

Il nous a semblé intéressant de nous référer également aux statistiques fournies par les pays de travail de la majeure partie de ces frontaliers, à savoir l'Office statistique Suisse (OFS) et l'Inspection générale de la sécurité sociale luxembourgeoise (IGSS). En Suisse, la STAF (STATistique des Frontaliers) est une statistique de synthèse fondée sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC), de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) et de la banque de données de la formation professionnelle initiale (SFPI). Ces statistiques prennent en compte ceux qu'on appelle parfois les «travailleurs frontaliers étrangers», qui ont donc besoin d'un permis de travail frontalier (permis G) pour venir travailler en Suisse. Ne sont pas comptabilisés comme frontaliers les actifs Suisses qui vivent de l'autre côté de la frontière (en France, en Allemagne...) et qui la traversent pour venir travailler dans leur ancien pays de résidence. Au Luxembourg, les données de l'IGSS sont, quant à elles des données administratives qui recensent l'ensemble des personnes affiliées à la sécurité sociale luxembourgeoise et les décrivent par certaines variables comme le secteur d'activité, le statut professionnel ou encore le temps de travail. Elles ne prennent pas en compte les frontaliers occupés dans le secteur international (qui ont une autre sécurité sociale).

Entre ces trois sources (INSEE, OFS et IGSS) transparaissent donc des différences de définition et de prise en compte du phénomène de travail frontalier. Il nous a semblé intéressant de jeter un regard sur la complémentarité de ces sources d'information tout en gardant à l'esprit leurs différences (comme les méthodes et dates de collecte, définitions...).

Les pôles d'emploi transfrontaliers de Genève, Bâle et de Luxembourg sont au cœur de cette analyse, de par leur situation géographique, l'importance des effectifs de travailleurs frontaliers qu'ils attirent, leurs nombreux points communs, mais également leurs différences. Si pour le canton de Genève, la provenance des frontaliers est unique puisqu'ils viennent tous de France, les frontaliers actifs à Bâle et Luxembourg ont des pays de résidence multiples, compte tenu de la situation géographique de ces pôles d'emploi. La résidence peut être en France ou en Allemagne pour les frontaliers actifs à Bâle, et elle peut être en France, en Allemagne ou en Belgique pour les frontaliers actifs à Luxembourg. Les actifs frontaliers occupés à Bâle analysés dans cet article sont ceux des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Pour Luxembourg, il s'agit des onze communes du canton de Luxembourg. Et pour le travail à Genève, il s'agit du canton de Genève (quarante-cinq communes).

Cet article commencera par situer l'importance du travail frontalier à différentes frontières françaises en focalisant sur les frontières franco-suisse et franco-luxembourgeoise. Nous cernerons ensuite les principales caractéristiques spatiales des travailleurs frontaliers résidant en France et ayant un emploi à Genève, Bâle et Luxembourg. Pour ces trois cas d'études, nous préciserons ensuite les caractéristiques socioprofessionnelles des travailleurs frontaliers afin de dégager soit des singularités soit des points communs dans les profils des actifs frontaliers.

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL FRONTALIER AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES

Sur une longueur totale de 2 900 kilomètres, la France partage ses frontières terrestres avec huit pays (la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, et les principautés de Monaco et d'Andorre). Cette proximité géographique avec d'autres pays européens a permis de favoriser les mobilités transfrontalières en tout genre (pour achats, loisirs pratiqués de l'autre côté de la frontière, ou encore mobilité résidentielle transfrontalière...) mais aussi et surtout les mobilités de travail frontalier qui nous intéressent ici.

L'ESSOR DU TRAVAIL FRONTALIER

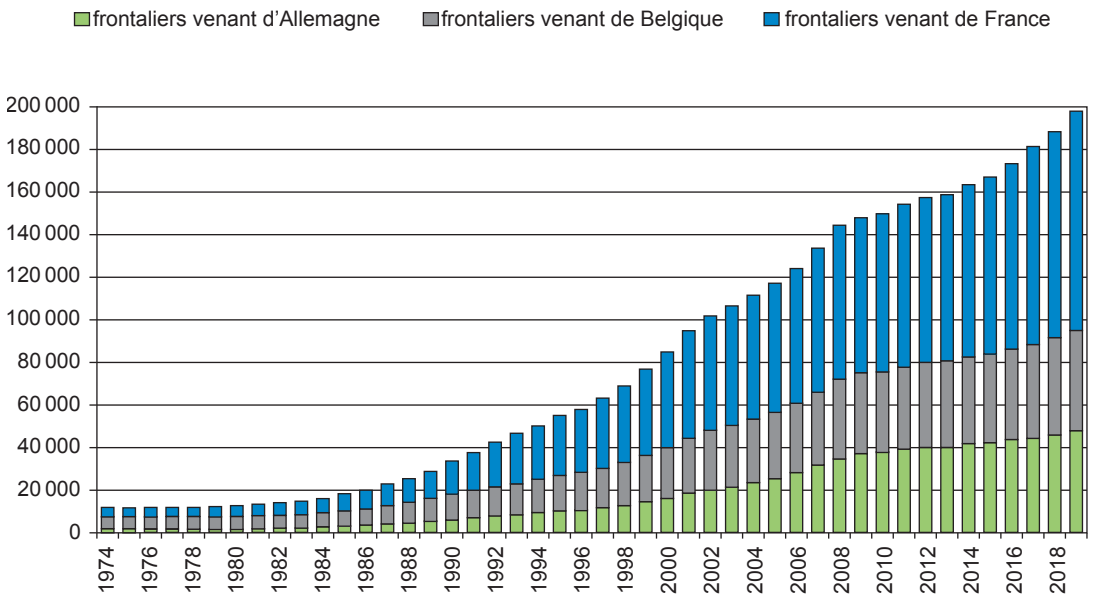
Depuis 1999, le nombre de travailleurs frontaliers résidant en France a fortement progressé, de l'ordre de 50 % (COUDÈNE, LÉVY, 2016). Les principaux pays de travail outre la Suisse (49 % des frontaliers de France) et le Luxembourg (21 %), sont l'Allemagne (12 %), la Belgique (10 %) et Monaco (7 %). Ces mobilités transfrontalières se sont intensifiées dans le temps pour tous les pays frontaliers, excepté pour l'Allemagne. Les données les plus récentes de l'INSEE nous montrent que les plus fortes augmentations ont concerné les travailleurs frontaliers à destination du Luxembourg, de la Suisse et de la Belgique.

Les raisons de cet essor sont nombreuses. L'attractivité des salaires et des emplois constituent le principal élément d'explication. La proximité géographique et culturelle joue également un rôle important. De plus, l'ancienneté de ces mobilités transfrontalières inscrites dans les pratiques sociales locales a évidemment favorisé le développement du travail frontalier, dans les deux sens d'ailleurs, si nous nous situons dans une perspective temporelle plus longue. Historiquement, la France était un important pays d'emploi pour de nombreux frontaliers des pays limitrophes. Elle accueillait, dans les années 1880-1900, 26 000 travailleurs frontaliers dans le Nord et Nord-Est. Ces travailleurs résidaient principalement en Belgique et au Luxembourg (ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, 1949, 37) et venaient travailler en France, surtout dans le textile (17 000 frontaliers), dans la métallurgie et le travail des métaux (7 500), et dans la faïencerie (1 500). Aujourd'hui, les flux se sont inversés et sont à destination des pays voisins. La crise des activités économiques historiques (les mines, la sidérurgie, le textile, la métallurgie) a touché de plein fouet ces territoires du nord et de l'est de la France, plus fortement encore dans ses espaces frontaliers. Tout au nord de la Région Grand Est, un des plus importants bastions sidérurgiques de France, le bassin d'emploi de Longwy

a perdu 30 000 emplois suite à la crise de la sidérurgie de la fin des années 1970. De la crise du système productif local, on est passé à une crise de tout un territoire ayant contraint une bonne partie des actifs résidents à la mobilité transfrontalière pour trouver un nouvel emploi.

Le travail frontalier à la frontière franco-luxembourgeoise

Le Luxembourg a vu ses effectifs de travailleurs frontaliers augmenter très fortement depuis les années 1990 (voir fig. 1). L'important développement économique, tiré par une forte croissance de la finance et du secteur des services, implique de grands besoins en main-d'œuvre et en compétences que les résidents à eux seuls ne peuvent combler. Depuis 1990, en près de trente ans, le nombre de travailleurs frontaliers y a été multiplié par six. Fin 2019, ils ont dépassé le seuil des 200 000 et ils représentent aujourd'hui près de 45 % des actifs salariés du pays, à côté des nationaux (27 % des effectifs) et des salariés étrangers domiciliés au Luxembourg (28,5 %). La provenance des frontaliers occupés au Luxembourg est multiple. Les frontaliers vivant en France constituent la moitié des effectifs, mais ils ne sont pas seuls à travailler au Luxembourg : un quart des frontaliers vient de Belgique et un quart d'Allemagne.



Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS (données annuelles).

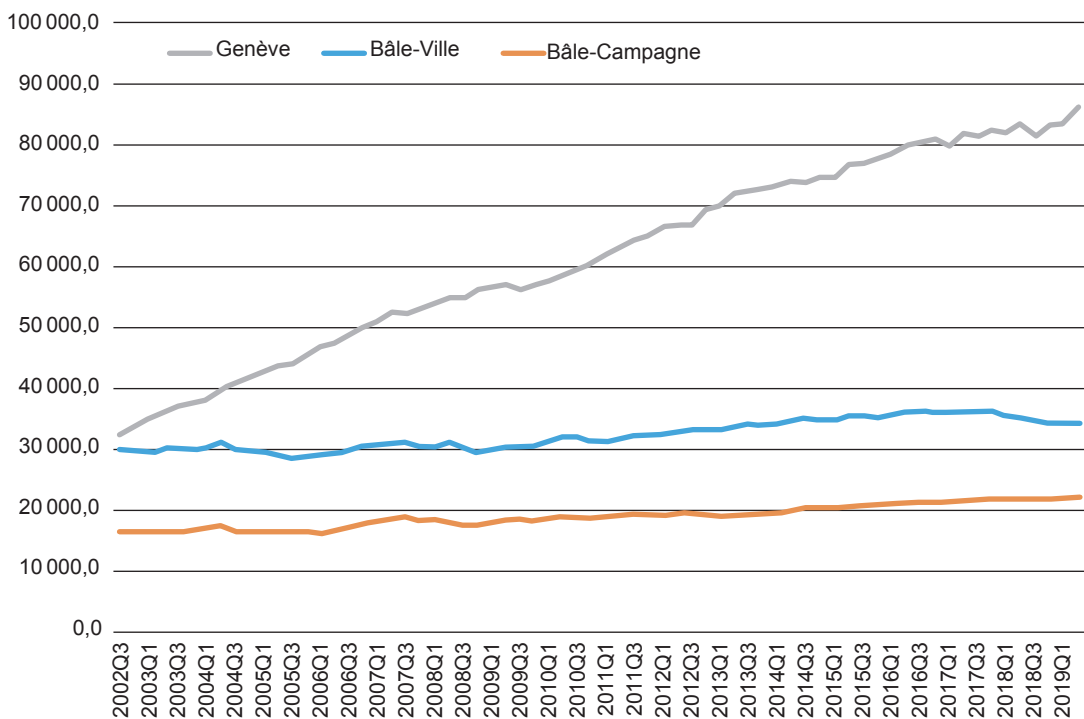
Figure 1 : Évolution des salariés frontaliers actifs au Luxembourg selon le pays de résidence (1974-2019)

Le travail frontalier dans les cantons de Genève et Bâle

Les cantons suisses de Genève et de Bâle ont également connu une hausse importante de leurs effectifs frontaliers: très forte à Genève, la hausse a été beaucoup plus lente dans le canton de Bâle (divisé en deux demi-cantons: Bâle-Ville et Bâle-Campagne). Elle affiche par ailleurs une baisse à Bâle-Ville en fin de période.

Petit canton francophone, Genève est très densément peuplé. Il partage une frontière assez longue avec la France voisine. Il est aujourd'hui le principal canton de travail des frontaliers actifs en Suisse. En 2019, près de 85 900 travailleurs frontaliers venant de France y sont occupés (données STAF, 2^e trimestre), représentant environ 23 % des emplois du canton. Leur hausse est impressionnante: leur effectif a été multiplié par plus de trois sur les vingt dernières années (voir fig. 2).

Par ailleurs, un effectif d'environ 33 800 frontaliers travaille à Bâle-Ville et 21 750 dans le canton de Bâle-Campagne au 2^e trimestre 2019. L'évolution des



Source : STAF (Statistique des frontaliers, trimestrielles).

Note: les effectifs de frontaliers actifs à Bâle-Ville et Bâle-Campagne comprennent à la fois les frontaliers résidant en France et en Allemagne.

Figure 2 : Évolution des travailleurs frontaliers dans les cantons de Genève et Bâle (2002-2019)

effectifs de frontaliers a été beaucoup plus lente qu'à Genève. Les deux demi-cantons bâlois attirent des frontaliers venant des deux pays voisins : la France et l'Allemagne. Une légère majorité de frontaliers vient de France, mais ce pourcentage est en baisse depuis 2002. Les évolutions des effectifs attestent effectivement d'une hausse beaucoup plus forte des frontaliers en provenance d'Allemagne que de France. Ce sont très probablement les difficultés linguistiques rencontrées par les Français pour s'insérer dans un marché de l'emploi majoritairement germanophone qui expliquent ces évolutions. Néanmoins, il semblerait que ces trois dernières années montrent un ralentissement dans la baisse de la proportion des frontaliers de France à Bâle.

Tout comme elle avait pu être notée pour le Luxembourg, la proximité dans les activités économiques réalisées de part et d'autre de la frontière est également forte avec la Suisse. L'industrie horlogère développée en Suisse a pu ainsi historiquement s'alimenter grâce à la main-d'œuvre frontalière qualifiée dans ce domaine. Les relations entre les deux pays sont également anciennes et les échanges transfrontaliers nombreux même si la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne. Par le passé, les échanges avaient souvent lieu dans le sens inverse : les travailleurs suisses occupaient un emploi en France (KRONENBERGER, 2014).

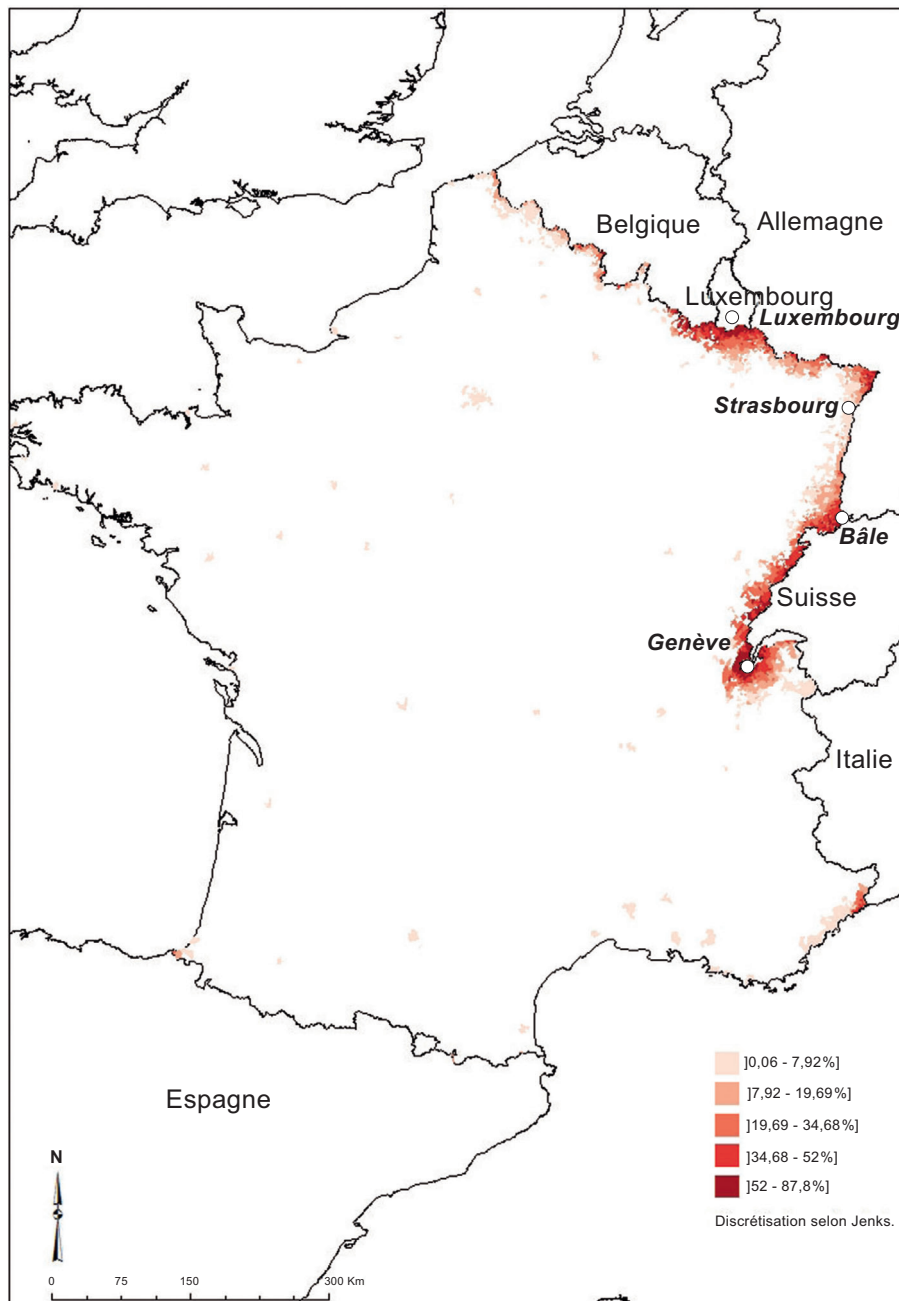
Même si le travail frontalier s'est fortement intensifié, il reste néanmoins un phénomène très localisé géographiquement.

UN PHÉNOMÈNE DE PROXIMITÉ

Une exploitation fine des données issues du recensement INSEE de la population de 2013 nous permet de préciser les dimensions spatiales du travail frontalier aux différentes frontières de la France.

Si le travail frontalier représente une faible part (1,5 %) de l'ensemble des actifs résidant en France métropolitaine (INSEE, 2013), ces proportions sont nettement plus importantes à proximité des frontières. De plus, elles varient fortement selon les territoires et les pays d'emploi. Si nous utilisons les données au niveau des communes, la carte indiquant la part des navetteurs transfrontaliers parmi les actifs résidant dans la commune (voir fig. 3) montre l'importance du phénomène à proximité directe des frontières, en particulier du nord et de l'est de la France (PIGERON-PIROTH *et al.*, 2018). Plus les communes sont proches des frontières, plus fortes sont les proportions de leurs habitants qui travaillent de l'autre côté de la frontière, avec des pourcentages allant jusqu'à 87 % des habitants de la commune ayant un emploi (actifs occupés). C'est à proximité du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse que l'on note d'ailleurs les proportions les plus élevées de frontaliers parmi les actifs occupés des communes de résidence (voir fig. 3).

À l'inverse, la carte du relief en France (fig. 4) apporte un élément d'explication géographique à l'absence de travailleurs frontaliers aux frontières franco-italienne, franco-espagnole (mis à part quelques points de contacts localisés), ou encore du canton suisse du Valais. La carte du réseau autoroutier (fig. 5) vient appuyer cette difficile connexion avec l'Italie et l'Espagne, et souligne au contraire la présence de connexions routières et autoroutières avec Luxembourg-Ville, Bâle ou encore Genève.



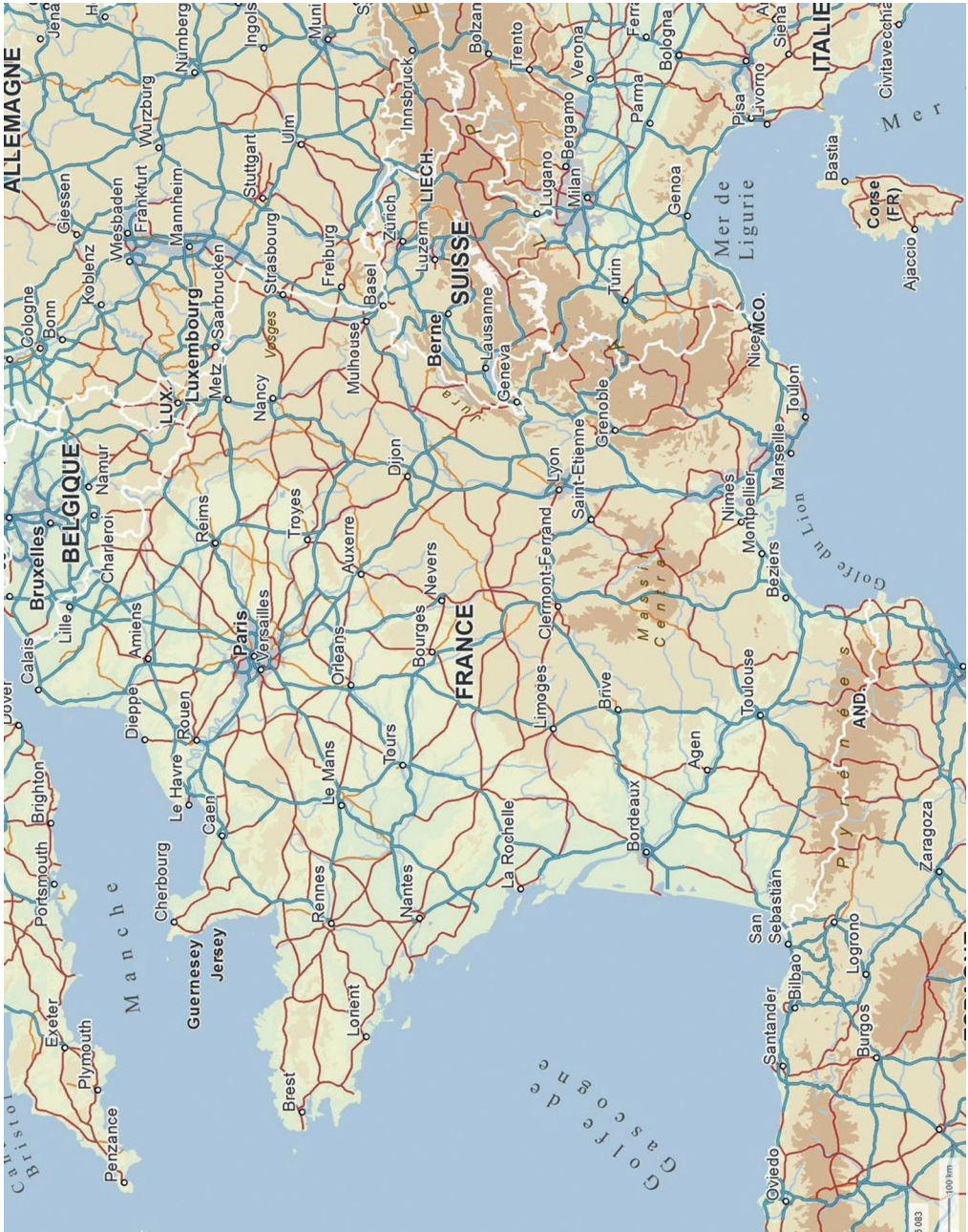
Source : cartographie I. Pigeron-Piroth d'après les données INSEE 2013.

Figure 3 : Part des navetteurs transfrontaliers parmi les actifs ayant un emploi selon la commune de résidence (données INSEE 2013)



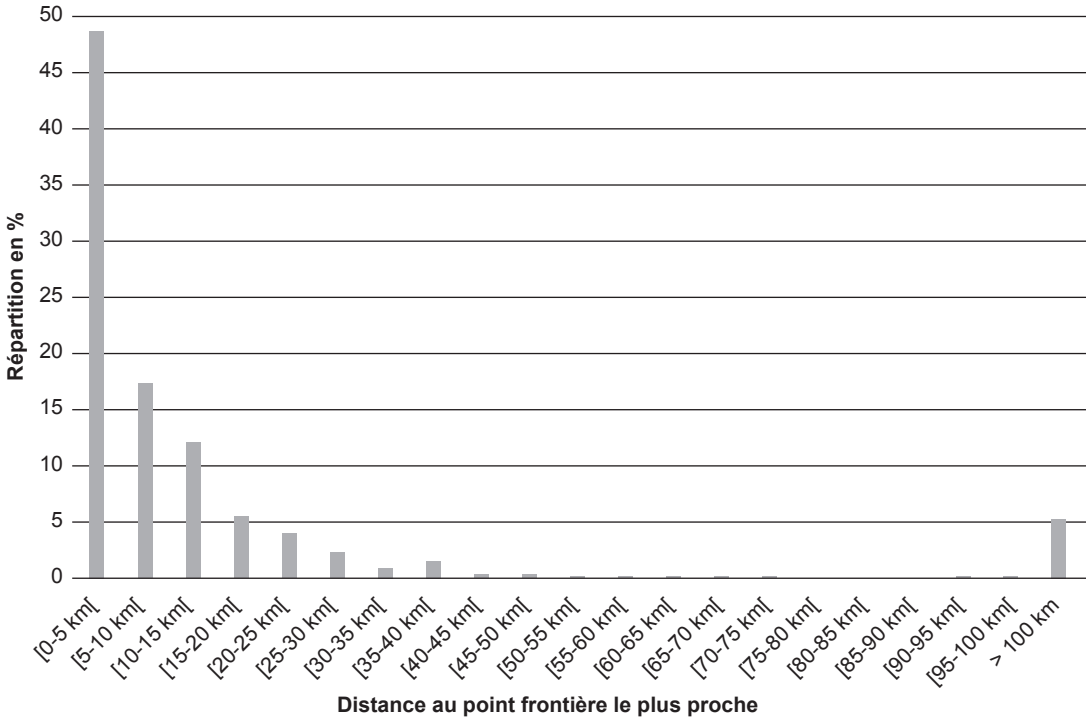
Source : www.cartes-2-france.com/

Figure 4: Carte des reliefs de la France



Source : www.cartes-2-france.com/

Figure 5: Carte des principales liaisons routières et autoroutières



Source : Université du Luxembourg, d'après les données INSEE (RP2013).

Note: la distance est calculée entre le centroïde de la commune de résidence et le point frontière le plus proche.

Figure 6: Répartition des frontaliers de France selon la distance à la frontière

Le travail frontalier est un phénomène de proximité. Sur l'ensemble des travailleurs frontaliers vivant en France, la plupart d'entre eux résident à proximité directe des frontières. En 2013, un peu moins d'un travailleur frontalier sur deux (48 %) réside à moins de 5 kilomètres d'une frontière. Deux frontaliers sur trois (66 %) sont domiciliés à moins de 10 kilomètres d'une frontière. Au-delà de 50 km des frontières (si l'on excepte l'effet d'agrégation au-delà de 100 km, qui intègre souvent des villes de plus grande taille) (voir fig. 6), ces mobilités frontalières deviennent rares, pour ne pas dire inexistantes.

Une fois l'importance du travail frontalier soulignée aux frontières françaises, il importe à présent d'analyser plus en détail les dimensions spatiales des mobilités transfrontalières vers le Luxembourg et la Suisse. Il est important de rappeler, en effet, que les conditions de déplacement (dont les distances à parcourir) constituent une dimension essentielle des emplois frontaliers. Elles ont en effet de nombreux impacts sur leur quotidien, leurs espaces de vie...

LES DIMENSIONS SPATIALES DU TRAVAIL FRONTALIER AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE

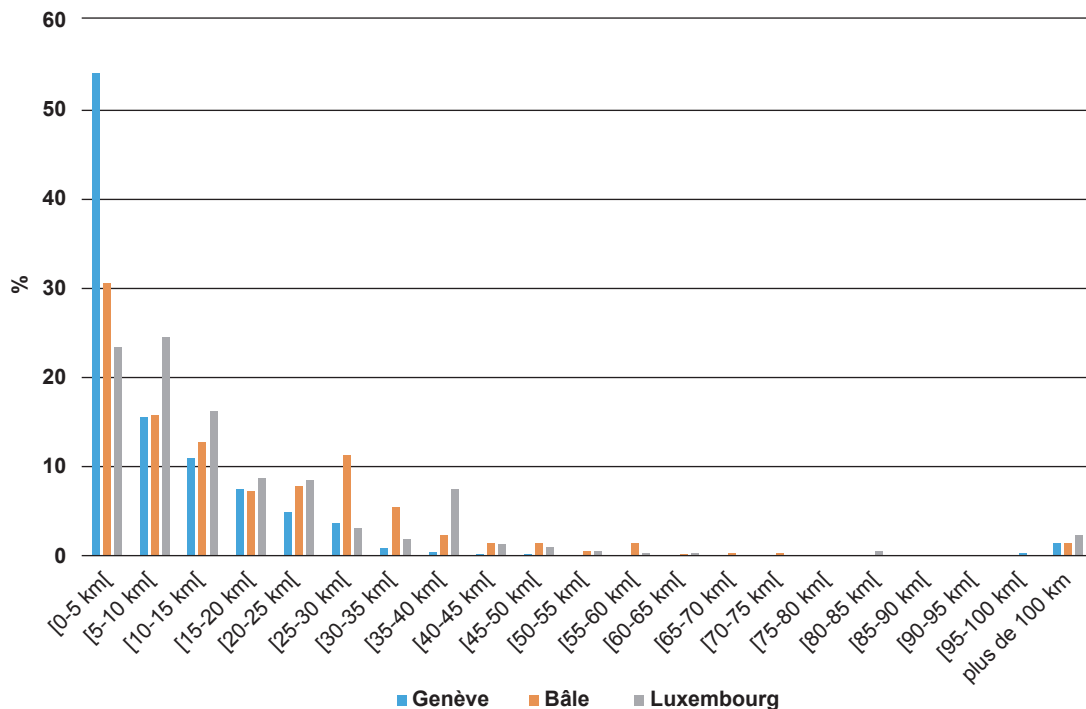
Le Luxembourg et la Suisse emploient plus d'un demi-million de frontaliers. Le travail frontalier est ancré dans les économies locales et l'analyse dans une perspective comparative a donné lieu à une récente étude de l'emploi, du quotidien et des perceptions des travailleurs frontaliers en Suisse et au Luxembourg (PIGERON-PIROTH, WILLE, 2019). Analyser les aspects spatiaux de ces mobilités transfrontalières est également révélateur de similitudes aux frontières franco-suisse et franco-luxembourgeoise, mais aussi de différences, qu'il importe de cerner à présent dans cette seconde partie. Tout d'abord, ce sont les polarisations du travail frontalier qui apparaissent plus ou moins fortes d'un espace à l'autre.

UNE POLARISATION DU TRAVAIL FRONTALIER DIFFÉRENTE SELON LES PÔLES D'EMPLOI

Selon les pays de travail, la localisation résidentielle des frontaliers laisse entrevoir des différences de polarisations et d'aires d'influence des divers pôles d'emploi étrangers, mais aussi des différences dans la structure des communes françaises proches des frontières.

En focalisant sur les trois pôles d'emplois transfrontaliers de Genève, Bâle et Luxembourg, il apparaît que plus de la moitié (54%) des frontaliers de France actifs dans le canton de Genève résident à moins de 5 kilomètres de la frontière suisse. Alors que les zones d'attraction de Bâle et de Luxembourg sont beaucoup plus étendues (voir fig. 7). Cette forte proximité de la frontière s'explique également par la forme du canton de Genève, dont la frontière avec la France est très longue et qui est littéralement « entouré » de villages français. Les travailleurs frontaliers actifs à Bâle et à Luxembourg sont majoritairement domiciliés à proximité directe des frontières, également, mais de manière beaucoup moins nette que pour Genève (respectivement 31% et 24% des actifs occupés à Bâle et Luxembourg vivent à moins de 5 km de la frontière). L'attraction de Bâle et de Luxembourg va bien au-delà de la proximité directe de la frontière, notamment du fait de la présence de grandes villes, de plus de 100 000 habitants, éloignées des frontières, comme Mulhouse et Metz ou encore Nancy, bien desservies par les réseaux ferroviaires et routiers (mais également de bus transfrontaliers pour ce qui concerne Metz). Pour ce qui est des actifs frontaliers occupés à Luxembourg, il importe de préciser par ailleurs que cette ville-capitale se situe à une vingtaine de kilomètres de la frontière française, ce qui rallonge encore les distances totales parcourues par les frontaliers qui y travaillent (puisque les distances apparaissant sur le graphique sont celles jusqu'à la frontière).

Dans les communes françaises à moins de 5 km des frontières luxembourgeoises, plus de la moitié des actifs occupés exerce une activité de l'autre côté de la frontière (voir fig. 8). Il s'agit majoritairement de petites communes qui n'offrent pas (ou peu) d'emplois et qui sont souvent géographiquement plus proches des pôles d'emplois luxembourgeois que des pôles d'emplois français. Ces communes, par ailleurs très attractives pour les frontaliers souhaitant se rapprocher de la frontière, ont pour la plupart connu une croissance démographique très importante. Lorsque



Source : Université du Luxembourg, d'après les données INSEE (RP2013).

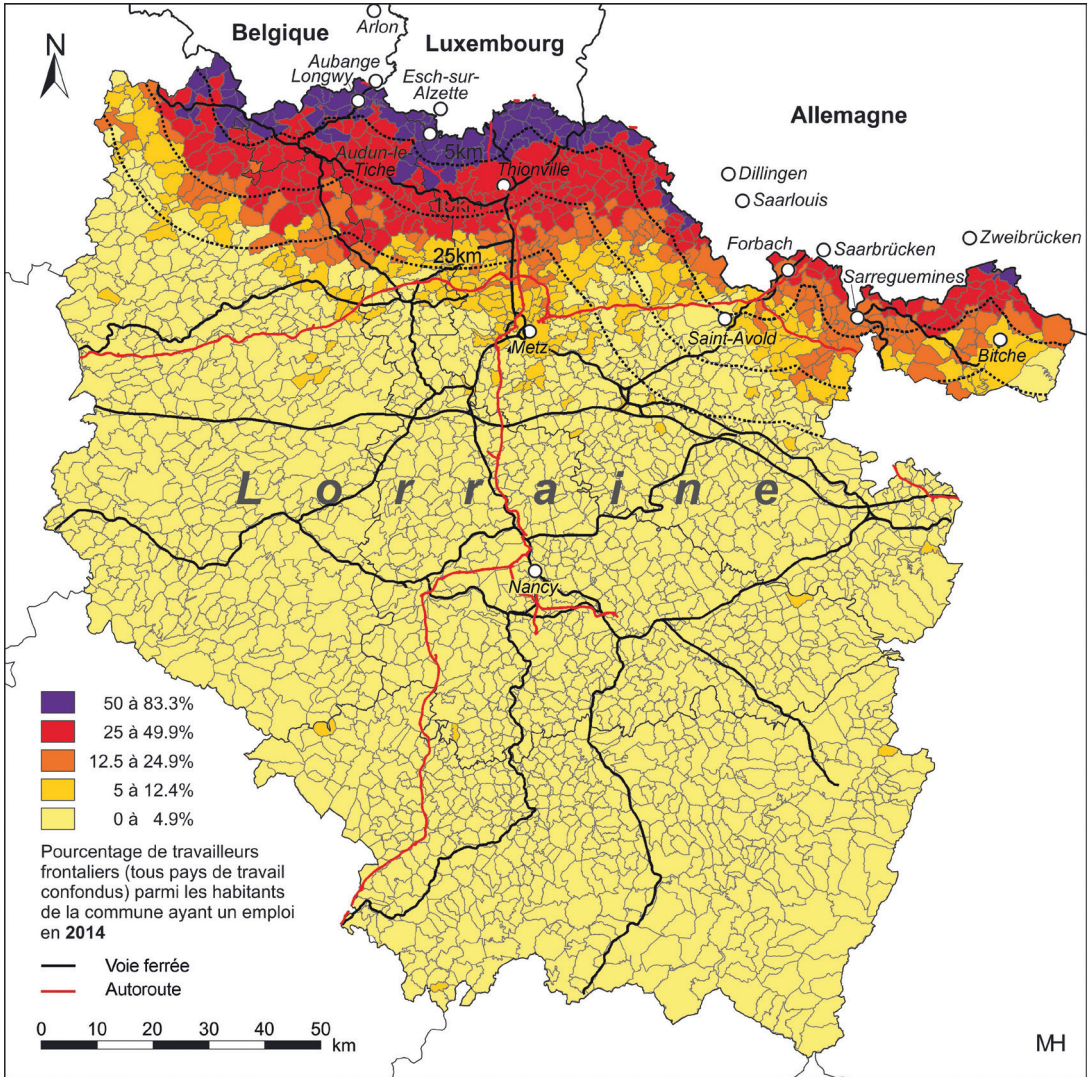
Note : la distance est calculée entre le centroïde de la commune de résidence et le point frontière le plus proche (du pays de travail).

Note de lecture : en 2013, 54% des frontaliers habitant en France et travaillant dans le canton de Genève résident à moins de 5 kilomètres de la frontière suisse. C'est le cas de 31% des frontaliers de France travaillant dans le canton de Bâle.

Figure 7 : Répartition des frontaliers habitant en France selon la distance au canton de travail

l'éloignement de la frontière luxembourgeoise augmente, la proportion de frontaliers dans les communes diminue, mais reste importante jusqu'à la ville de Metz, suivant le tracé de l'autoroute A31 desservant le Luxembourg et de la ligne de chemin de fer comportant une ligne TGV.

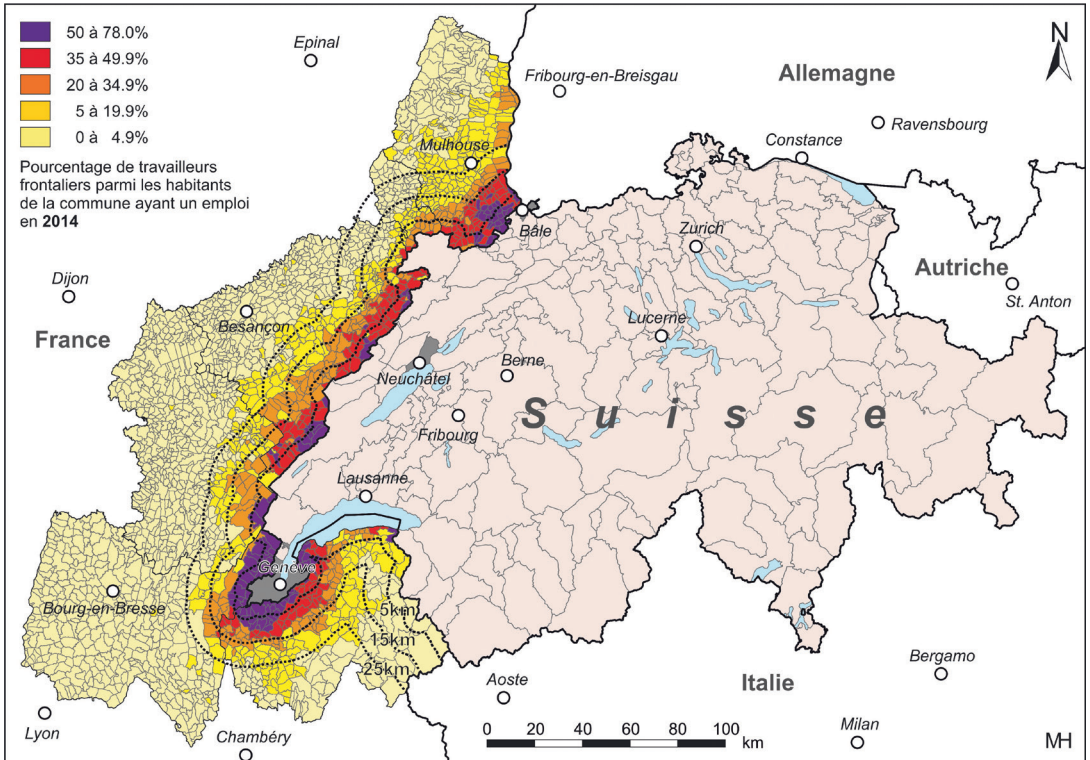
Au nord de la Lorraine, les proportions de frontaliers ont évolué dans le temps (HELPER, PIGERON-PIROTH, 2019). Depuis 1999, on a pu constater une forte hausse des proportions de frontaliers dans les communes lorraines, y compris dans des communes plus éloignées des frontières. À une distance de 15 à 25 km des frontières luxembourgeoises, la quasi-totalité des communes ne dépassaient pas les 25% de travailleurs frontaliers parmi leurs actifs en 1999, alors qu'aujourd'hui cette part se situe entre 25% et 50% pour un grand nombre de communes. Occupés au Luxembourg, les travailleurs frontaliers viennent ainsi de plus en plus loin.



Source : Données INSEE (RP2014), cartographie Malte Helfer (Université du Luxembourg).

Figure 8 : Pourcentage de travailleurs frontaliers parmi les habitants des communes lorraines ayant un emploi (en 2014)

Dans les communes françaises proches du canton de Genève, le travail frontalier concerne également un pourcentage important d'actifs résidents, parfois plus de la moitié, comme en atteste la figure 9. À proximité directe de Genève (moins de 5 km de la frontière), les pourcentages de frontaliers parmi les actifs sont très élevés. Le maximum est atteint à Veigy-Foncenex, commune directement frontalière, avec 71 % des actifs qui



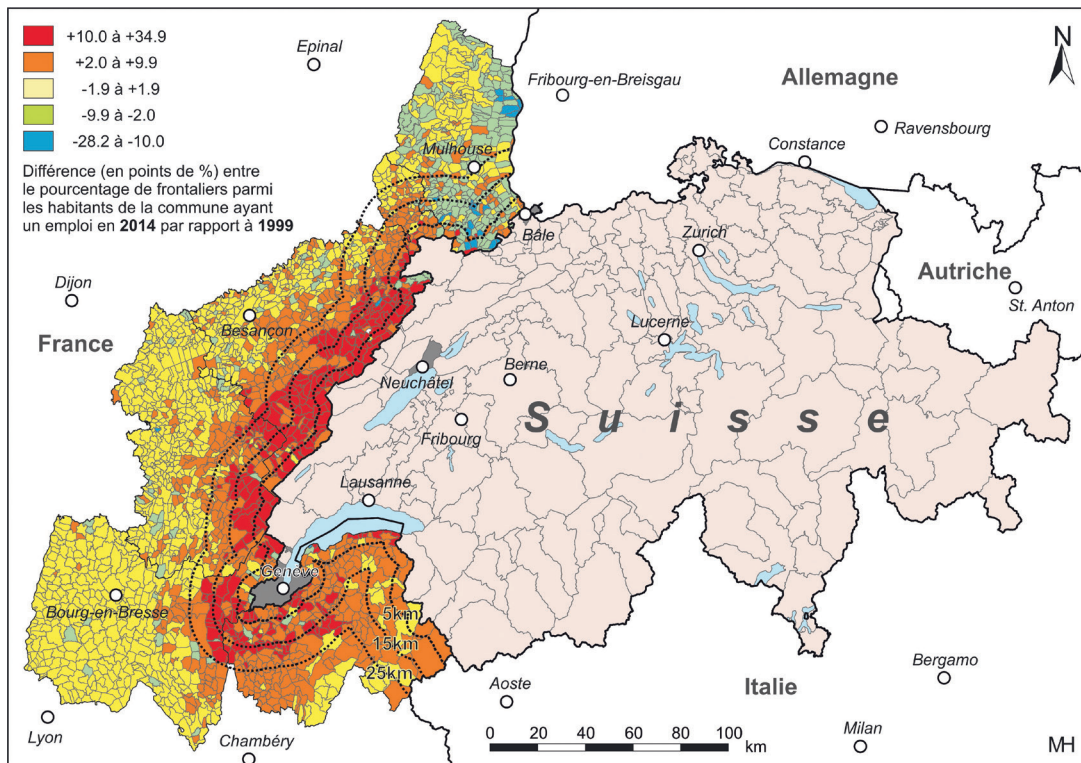
Source : données INSEE (RP2014), cartographie Malte Helfer (Université du Luxembourg).

Figure 9 : Pourcentage de travailleurs frontaliers parmi les habitants des communes françaises ayant un emploi (en 2014)

travaillent dans le canton de Genève. Notons encore Prévessin-Moëns, dans le département de l'Ain, où 67,5% des habitants de la commune ayant un emploi sont frontaliers, ou encore Collonges-sous-Salève avec 65,6% de frontaliers. Jusqu'à 15 km de la frontière, la concentration est encore forte, mais surtout au sud-est de Genève.

L'analyse de la proportion de frontaliers dans les communes françaises¹ proches de Bâle montre également un phénomène de proximité (voir fig. 9). De nombreux villages comptent des proportions très importantes de frontaliers. Saint-Louis, directement frontalière de Bâle est la principale commune de résidence avec 3 500 frontaliers actifs en Suisse (en 2014) qui représentent 41,2% de ses actifs résidents. Néanmoins, entre 1999 et 2014, on a pu constater une baisse de la proportion de

¹ Il serait très intéressant de pouvoir compléter cette carte avec l'analyse des proportions de frontaliers parmi les communes allemandes de résidence. Cette analyse n'a pas été possible faute de données. Il faudrait néanmoins tenir compte dans une telle analyse des différences entre la taille des communes françaises et allemandes.



Source : données INSEE (RP2014), cartographie Malte Helfer (Université du Luxembourg).

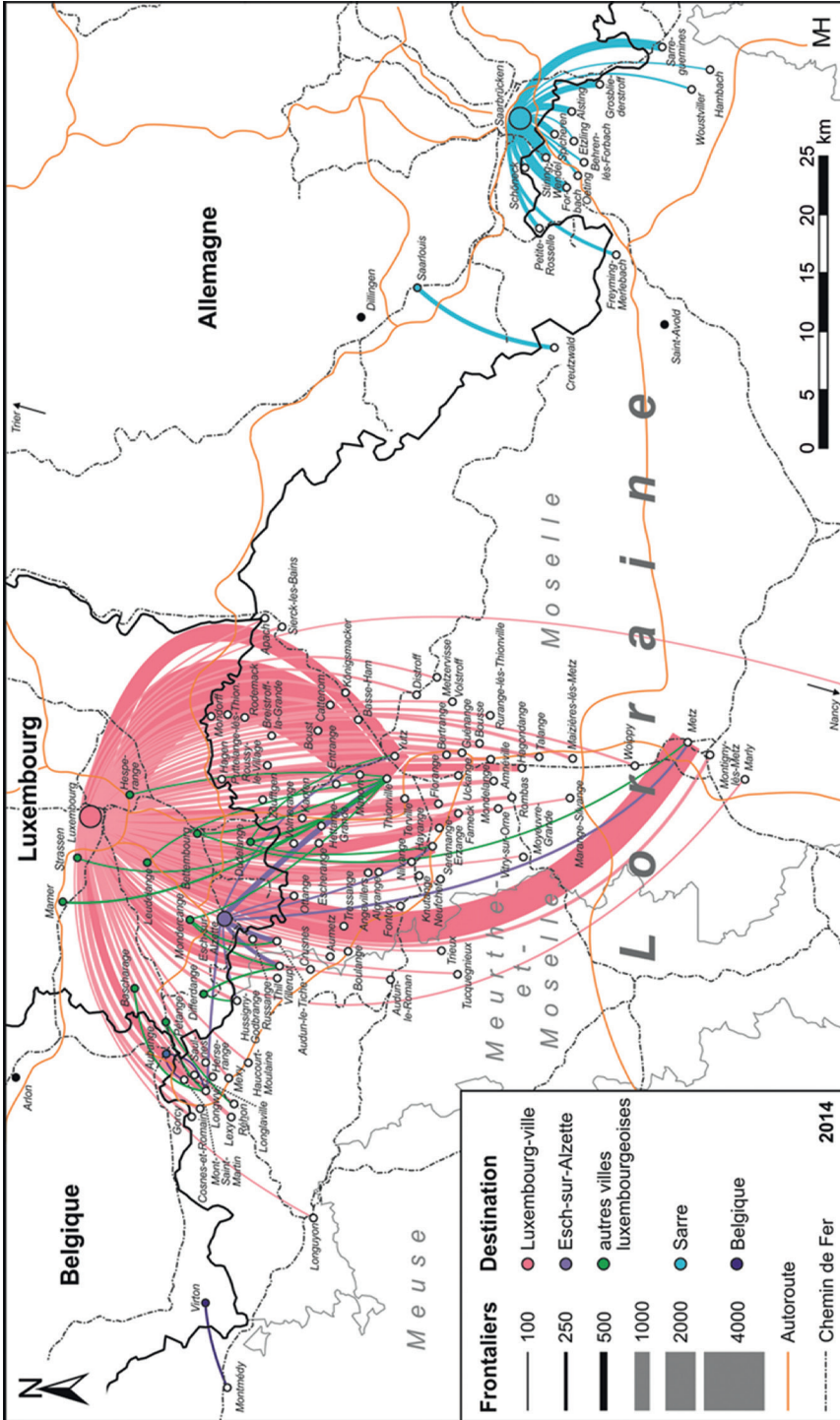
Figure 10: Évolution de la proportion de frontaliers par commune de résidence (1999-2014, en points de %)

frontaliers dans les communes proches de Bâle ou une faible hausse, alors que ces proportions sont en hausse à proximité de Genève (voir fig. 10).

La carte révèle également des pourcentages élevés de frontaliers dans les communes françaises proches des cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura (que nous n'avons pas pris en compte dans cette étude).

UNE IMPORTANCE MANIFESTE DE L'ACCESSIBILITÉ

Les données INSEE permettent une vue des principaux flux domicile-travail (de plus de 100 personnes) à destination du Luxembourg. L'attraction de Luxembourg ne se limite pas aux communes françaises les plus proches de la frontière. Elle va bien au-delà de Thionville, principale commune de résidence des travailleurs frontaliers (avec près de 4 000 actifs vers Luxembourg en 2014, voir fig. 11), sa voisine Yutz (avec 1 200 frontaliers) ou encore Hettange-Grande (au nord de Thionville, avec 1 200 frontaliers également). Plus au Sud, la ville de Metz compte elle aussi



Source : données INSEE (RP2014), cartographie Malte Hefler (Université du Luxembourg).

Figure 11 : Flux domicile-travail (par commune) des frontaliers résidant en Lorraine et travaillant au Luxembourg (en 2014)

un flux majeur à destination de Luxembourg (2 000 personnes en 2014), ce qui en fait le second flux le plus important, après Thionville–Luxembourg (voir fig. 11). Malgré son éloignement (environ 45 km de la frontière luxembourgeoise), Metz est bien desservie par le réseau routier (autoroute A31) et ferroviaire, mais aussi par plusieurs lignes de bus transfrontaliers (PIGERON-PIROTH, HELFER, 2019).

Plusieurs communes au sud de Thionville sont également très concernées par le travail frontalier vers la capitale : Fameck, Florange, Hayange comptent chacune entre 700 et 1 000 navetteurs vers Luxembourg. Ces communes d'une population de 10 000 à 15 000 habitants se situent à proximité des axes routiers majeurs conduisant au Luxembourg (notamment les autoroutes A30 et A31).

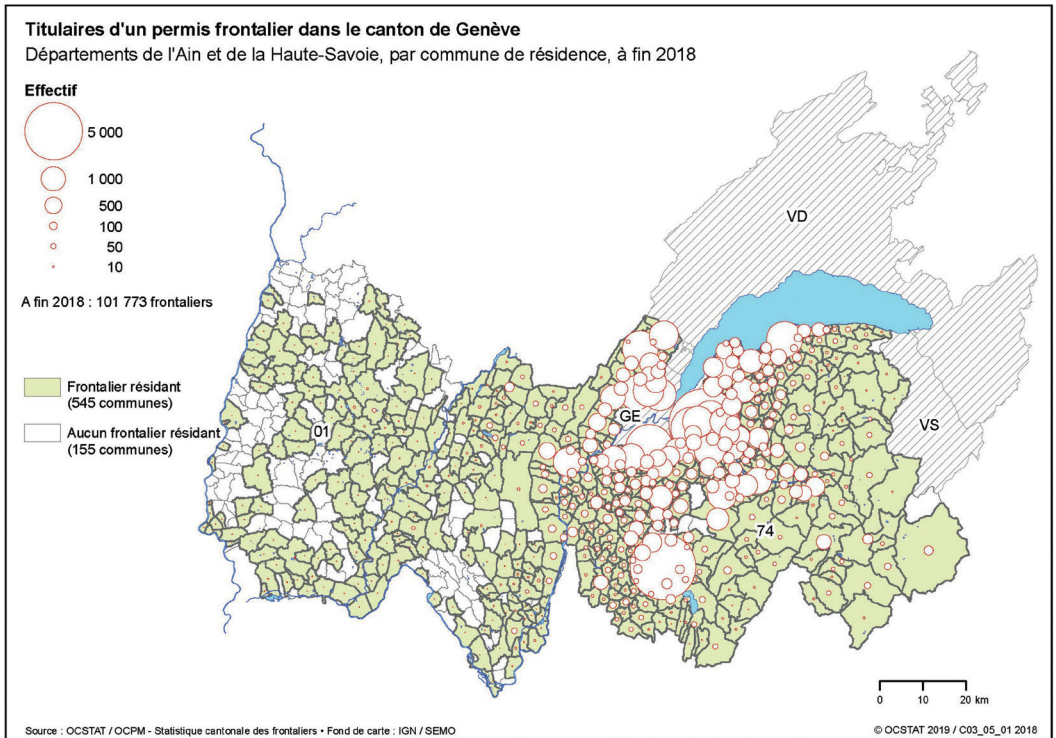
Du côté du canton de Genève, le principal flux domicile–travail concerne 4 500 personnes en 2014 entre Annemasse et Genève d'après l'INSEE. Gaillard et Saint-Julien-en-Geninois voient également un grand nombre de leurs habitants se diriger vers le canton suisse voisin pour y travailler (respectivement 2 400 et 2 300 personnes). On citera encore Ferney-Voltaire, ville située au nord du canton de Genève, dans le département de l'Ain, avec 1 800 frontaliers vers Genève. Ces principaux flux ont la particularité de concerner des mobilités de courte distance (moins de 10 kilomètres jusqu'au centre de Genève). Les caractéristiques particulières de l'environnement géographique avec les reliefs du Jura et du Salève ont des effets manifestes sur les conditions de déplacement des travailleurs frontaliers.

La figure 12, utilisant les données suisses (statistique cantonale des frontaliers), relevées à une date plus récente (2018) permet de situer les principaux lieux de résidence de ces frontaliers (effectifs). Elle montre ainsi l'importance des effectifs de travailleurs titulaires d'un permis frontalier vivant à Annecy.

En ce qui concerne le travail frontalier à Bâle, les villes françaises de Saint-Louis et Mulhouse sont les principaux pourvoyeurs en termes d'effectifs (respectivement 2 300 et 1 100 personnes travaillent à Bâle), la première étant frontalière et la seconde, éloignée d'une trentaine de kilomètres mais bien desservie par l'autoroute A35.

À la lumière de ces observations empiriques portant sur des éléments spatiaux, se précisent des différences aux frontières franco-luxembourgeoise et franco-suisse. Les éléments géographiques, comme le relief, l'accessibilité, les connexions routières et ferroviaires jouent certes un rôle primordial, car ils freinent ou au contraire favorisent les mobilités quotidiennes des travailleurs frontaliers. De même pour les éléments démographiques et économiques (la main-d'œuvre disponible pour s'employer de l'autre côté de la frontière), mais aussi la présence d'un pôle d'emploi de taille suffisante de l'autre côté de la frontière. Sans compter les différentiels liés à la frontière (différences dans la disponibilité des emplois, différences salariales, fiscales, sociales, différences dans les loyers de part et d'autre des frontières...). Il existe également des aspects culturels, linguistiques et historiques qui favorisent les mobilités transfrontalières ou les freinent. De cette analyse, nous retiendrons une première dimension importante du travail frontalier. Il s'agit de sa relative concentration géographique aux abords des frontières aussi bien à proximité du Luxembourg que de la Suisse.

Les mobilités pendulaires transfrontalières ne sont pas neutres sur l'organisation et la structuration de l'espace ainsi que sur la dynamique des emplois frontaliers. Plus la distance est importante et évidemment plus l'occupation d'un emploi fait



Source : OCSTAT statistique cantonale des frontaliers.

Figure 12: Titulaires d'un permis frontalier dans le canton de Genève

l'objet d'arbitrages selon la durée de la navette. Habiter à proximité directe de la frontière, d'un côté ou de l'autre de la frontière peut relever de stratégies individuelles délibérées. Ces différents choix vont impacter les mobilités qui à leur tour vont agir sur l'organisation et la structuration de cet espace.

Afin de compléter ces éléments spatiaux des mobilités transfrontalières, il importe de préciser les autres dimensions du travail frontalier, de nature cette fois-ci socio-économique selon les destinations déclinées en pôles d'emploi.

LES DIMENSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TRAVAIL FRONTALIER AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE : DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES ET DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

Au sein des trois pôles d'emploi transfrontaliers étudiés, quelles sont les caractéristiques socio-économiques des frontaliers qui y travaillent ? Sont-elles similaires ? Ou révèlent-elles des spécificités locales ?

DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES AUX FRONTALIERS RÉSIDANT EN FRANCE, QUEL QUE SOIT LEUR PAYS/LIEU DE TRAVAIL

Nous pouvons relever plusieurs caractéristiques communes des travailleurs frontaliers résidant en France et ce quel que soit leur pays ou pôle d'emploi de destination. Compte tenu des éléments présentés en première partie, et plus particulièrement du fait qu'une très large majorité (92,5 %) des frontaliers vit dans un ourlet frontalier assez fin (à 40 kilomètres des frontières), nous avons mené les analyses sur cette population vivant à proximité des frontières et potentiellement attirée par un emploi transfrontalier. Les données de l'INSEE mobilisées pour cette étude ont permis de singulariser la population de travailleurs frontaliers par rapport à celle des résidents de la bande frontalière travaillant en France, et ce aux différentes frontières.

Une surreprésentation du genre masculin chez les travailleurs frontaliers

Le travail frontalier concerne davantage les hommes que les femmes (EUROPEAN COMMISSION, 2018). Les hommes travailleurs frontaliers sont systématiquement surreprésentés par rapport au poids qu'ils ont dans la population restée travailler sur place. En effet, les femmes portent encore majoritairement les tâches d'organisation de la vie familiale, complexifiée dans le cas de navettes transfrontalières. Ceci se constate également sur les trois pôles d'emploi transfrontaliers analysés, et de manière encore plus nette pour les frontaliers actifs à Bâle (61,6 % sont des hommes).

Des travailleurs frontaliers relativement plus jeunes

Les travailleurs frontaliers sont dans l'ensemble plus jeunes que ceux qui travaillent dans leur pays de résidence, exception faite du travail frontalier vers l'Allemagne (population vieillissante qui ne connaît pas de réel renouvellement auprès des jeunes actifs, principalement du fait de difficultés linguistiques des plus jeunes). Pour les actifs frontaliers vers d'autres pays, les moins de quarante ans sont surreprésentés par rapport à ceux qui restent travailler en France. Ces chiffres reflètent à la fois l'âge d'entrée dans l'emploi et la durée des carrières qui ne sont pas encore complètes pour la plupart des frontaliers (ou qui peuvent être écourtées par une reprise d'activité en France). Néanmoins, l'analyse détaillée des trois pôles d'emploi transfrontaliers nous révèle que les frontaliers actifs à Bâle sont plus âgés que ceux qui travaillent à Genève ou Luxembourg.

Une surreprésentation de la population immigrée

Un autre point intéressant à analyser est la surreprésentation des populations immigrées² parmi les frontaliers. Si dans l'ensemble des actifs de la bande frontalière travaillant en France, près de 8 % sont des immigrés, cette part est de 32 % parmi les actifs frontaliers en Allemagne. Cette situation est

² Les immigrés sont définis par l'INSEE comme des personnes vivant en France et qui sont nées étrangères à l'étranger.

révélatrice des nombreuses mobilités résidentielles ayant lieu aux frontières, encouragées par les différentiels dans les prix ou les offres immobilières. Ainsi, en Moselle-Est, de nombreux Allemands ont fait le choix de s'installer du côté français et de continuer à travailler en Allemagne, devenant ainsi des travailleurs frontaliers. Le même phénomène s'observe également à proximité de Genève et de Bâle où respectivement 26 % et 18 % des frontaliers sont immigrés (contre 10 % des actifs non frontaliers). On notera par contre que ce phénomène est nettement moins fort côté luxembourgeois où seuls 12 % des frontaliers sont des immigrés. Ces travailleurs ayant élu domicile de l'autre côté de la frontière sont parfois appelés des « *elastic migrants* », car malgré leur déménagement, ils continuent à pratiquer leur activité salariée, mais aussi leurs loisirs, achats... dans leur ancien pays de résidence (VAN HOUTUM, GIELIS, 2006 ; BOLZMAN, VIAL, 2007).

Une faible représentation des professions agricoles, non-salariées et du secteur public en général

Certaines activités s'exercent plus difficilement de l'autre côté de la frontière en raison de la complexité liée aux différences de législations, de reconnaissance de diplômes ou encore de couverture sociale. Très peu de travailleurs frontaliers exercent ainsi une activité agricole ou non salariée (artisans, commerçants, chef d'entreprise), par rapport aux actifs occupés en France. Pour les activités salariées, des secteurs comme celui de l'administration publique/enseignement/santé occupent très peu de frontaliers, en particulier en Allemagne (9,4 %) et au Luxembourg (8,8 %), alors que près du tiers des actifs de la bande frontalière occupés en France y exercent leur activité. Il s'agit en effet de secteurs parfois qualifiés de « protégés », dans lesquels il est souvent nécessaire de pratiquer la (les) langue(s) du pays voire de disposer de la nationalité, ce qui limite encore plus l'accès des non-résidents voire des non-nationaux à ces postes (PIGERON-PIROTH, 2009). Les mêmes remarques peuvent être faites dans les pôles d'emploi de Bâle et de Luxembourg (respectivement 8 % et 9 % des frontaliers sont occupés dans l'administration publique/enseignement/santé). À Genève, par contre, les frontaliers sont 18,5 % à travailler dans ce secteur, car ils sont très nombreux dans la santé. Les données de la Statistique des frontaliers (OCSTAT) nous apprennent en effet que 12,6 % des frontaliers travaillent dans la santé dans le canton de Genève (surtout des femmes) mais seulement 1 % dans l'administration publique et 3,5 % dans l'enseignement (STAF, 2019, 2^e trimestre).

Des emplois à durée indéterminée et à temps complet plus fréquents chez les travailleurs frontaliers

Les actifs frontaliers exercent très majoritairement (et beaucoup plus souvent que les actifs occupés en France) une activité à temps complet. Il est probable également que les déplacements plus longs soient moins compatibles (ou « rentables ») dans le cas d'une activité à temps partiel. Quelle que soit leur destination, les travailleurs frontaliers sont très majoritairement (et beaucoup plus que les actifs restés sur place) engagés en contrats à durée indéterminée (CDI) : 90,2 % d'entre eux au Luxembourg et 88,8 % en Suisse contre 75 % pour ceux

restés en France. Pour les frontaliers occupés à Bâle, ce taux est de 92,5 % et pour ceux de Genève de 86,6 %. L'emploi stable semble donc constituer la norme pour les frontaliers, où il est largement surreprésenté. Cette relative stabilité des contrats de travail favorise une certaine durabilité de ces emplois frontaliers et autorise ainsi des carrières longues dans l'activité professionnelle de l'autre côté des frontières. Elle permet aussi de fidéliser la main-d'œuvre frontalière dans un contexte de développement économique important ou encore de l'apparition de tensions sur des métiers du fait de pénurie de la main-d'œuvre comme dans la construction, l'industrie manufacturière, le social, etc. Mais rappelons que les législations du travail ne sont pas les mêmes dans les pays concernés et que les modalités de rupture d'un contrat de travail à durée indéterminée sont très variables d'un pays à l'autre.

Le développement du travail frontalier s'est accompagné d'une relative diversification de ses formes, avec l'apparition notamment du travail intérimaire transfrontalier. 2,5 % des frontaliers de France occupés à Bâle, 2 % de ceux travaillant à Genève et 2,5 % de ceux travaillant à Luxembourg ont été placés par une agence d'intérim. Cette forme particulière d'emploi constitue pour les entreprises une possibilité de faire face plus rapidement à des évolutions conjoncturelles de l'emploi, mais constitue également de plus en plus souvent un moyen de recrutement (le contrat d'intérim constituant en quelque sorte une période d'essai pour les entreprises) (BELKACEM, PIGERON-PIROTH, 2016; BELKACEM *et al.*, 2016). Les agences d'intérim sont devenues d'importants acteurs de gestion des ressources humaines. Tout en favorisant l'insertion professionnelle des travailleurs sur le marché du travail transfrontalier, elles ont développé de nouvelles prestations de service comme le conseil en gestion des ressources humaines, la formation, l'out-placement, le portage salarial, etc. Dans cette perspective, elles ont développé de véritables stratégies de maillage de l'espace transfrontalier pour se rapprocher à la fois de clients potentiels de l'autre côté de la frontière comme les entreprises utilisatrices et surtout des réserves de main-d'œuvre disponibles à la suite des restructurations industrielles comme celles dans le nord et l'est de la France. Néanmoins, le recours à l'intérim transfrontalier n'est pas sans poser un certain nombre de questions, liées aux chevauchements des législations qui s'appliquent, surtout lorsqu'il s'agit de travail intérimaire détaché, c'est-à-dire que le travailleur, l'entreprise de travail temporaire (son employeur) et l'entreprise utilisatrice (là où est effectuée la mission) sont séparés par une ou plusieurs frontières (BELKACEM, PIGERON-PIROTH, 2016).

DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

S'il est des caractéristiques sociodémographiques plus ou moins communes aux travailleurs frontaliers selon les différents territoires frontaliers, nous pouvons relever quelques spécificités territoriales tenant à la singularité des besoins en main-d'œuvre selon les différents types de pôles d'emploi frontaliers. Il importe donc à ce niveau de l'analyse de cerner les caractéristiques des systèmes productifs locaux qui définissent ces pôles d'emploi frontaliers. Ainsi, tous les frontaliers de France actifs en Suisse n'ont pas le même profil, les pôles d'emplois comme Genève ou Bâle étant par exemple très différents. Par ailleurs, les lieux

de résidence ont également des particularités locales en termes de formation, de main-d'œuvre disponible, qui contribuent également à expliquer les différences dans les profils.

Les différents statuts des travailleurs frontaliers : des ouvriers aux cadres et professions intellectuelles supérieures

Le travail frontalier à Bâle est celui qui comptabilise le plus d'ouvriers (35,1 %), par rapport aux deux autres pôles d'emploi transfrontaliers, mais aussi par rapport aux actifs de la bande frontalière qui travaillent en France (voir fig. 13). Les industries chimique et pharmaceutique (avec notamment la présence de grandes entreprises du secteur comme Novartis, Roche...) sont en effet très présentes à Bâle et attirent de nombreux travailleurs frontaliers.

Autre statut sur lequel les différences sont importantes entre les travailleurs frontaliers : les cadres et professions intellectuelles. À Luxembourg, Genève, ainsi que Bâle, ce statut est bien présent chez les frontaliers. Cette catégorie socioprofessionnelle constitue le révélateur des besoins de ces métropoles transfrontalières, notamment en activités métropolitaines et en personnel hautement qualifié sur des emplois souvent de responsabilité.

(% EN COLONNES)	NON-FRONTALIERS	TRAVAIL FRONTALIER À ...		
		LUXEMBOURG	BÂLE	GENÈVE
Agriculteurs	1,2	0,0	0,0	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	6,6	1,3	1,6	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,7	16,8	19,2	23,6
Professions intermédiaires	25,7	24,0	24,3	30,9
Employés	29,4	34,8	19,7	23,7
Ouvriers	23,4	23,0	35,1	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Université du Luxembourg, d'après les données INSEE (RP2013).

Champ : Personnes habitant en France à moins de 40 kilomètres d'une frontière (distance entre le centroïde de la commune de résidence et le point-frontière le plus proche).

Note de lecture : en 2013, 23,4 % des habitants de la bande frontalière (moins de 40 km des frontières terrestres) travaillant en France sont ouvriers. C'est le cas de 35,1 % des travailleurs frontaliers de France occupés à Bâle. N.B. : Bâle regroupe les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Luxembourg comprend les onze communes du canton de Luxembourg. Pour Genève, il s'agit du canton de Genève.

Figure 13 : Répartition des actifs de la bande frontalière selon les catégories socio-professionnelles pour les frontaliers actifs à Genève, Bâle et Luxembourg (en 2013)

Grande hétérogénéité des secteurs d'activité des frontaliers selon les lieux de travail

L'analyse des secteurs d'activité des frontaliers est révélatrice de grandes disparités entre les pays de travail, signe que les travailleurs frontaliers permettent de répondre aux besoins de main-d'œuvre des marchés de l'emploi situés de l'autre côté de la frontière. Ces besoins ne sont en effet pas identiques selon les pays et les pôles d'emploi.

Les frontaliers actifs à Bâle sont très présents dans le secteur industriel (voir fig. 14). Les activités en question (industrie chimique et pharmaceutique...) sont des secteurs d'activité historiques comme nous l'avons souligné. Nous faisons la même observation pour le canton suisse de Neuchâtel (industrie horlogère) ou encore au sud du Luxembourg (industrie sidérurgique). Les travailleurs frontaliers ont permis un apport de main-d'œuvre ayant les profils souhaités, soit parce que le même type d'activité s'est développé dans leur pays de résidence (par exemple la sidérurgie en Lorraine, Allemagne et Luxembourg), soit parce que des savoir-faire sont liés au territoire (par exemple l'horlogerie dans le Jura, français et suisse). Les éléments de contexte, notamment historiques, permettent en effet d'expliquer une partie de ces mobilités qui se sont affranchies des frontières depuis longtemps.

(% EN COLONNES)	NON-FRONTALIERS	TRAVAIL FRONTALIER À		
		LUXEMBOURG	BÂLE	GENÈVE
Agriculture	1,9	0,1	0,1	0,3
Industrie	14,8	8,3	36,2	14,0
Construction	7,0	7,7	7,8	6,3
Commerce, transports et services	43,7	75,2	47,7	60,8
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	32,6	8,7	8,1	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Université du Luxembourg, d'après les données INSEE (RP2013).

Champ : Personnes habitant en France à moins de 40 kilomètres d'une frontière (distance entre le centroïde de la commune de résidence et le point-frontière le plus proche).

Note de lecture : en 2013, 43,7% des habitants de la bande frontalière (moins de 40 km des frontières terrestres) travaillant en France sont occupés dans le commerce, transports et services. C'est le cas de 75,2% des travailleurs frontaliers actifs à Luxembourg. N.B. : Bâle regroupe les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Luxembourg comprend les onze communes du canton de Luxembourg. Pour Genève, il s'agit du canton de Genève.

Figure 14 : Répartition selon les secteurs d'activité pour les frontaliers actifs à Genève, Bâle et Luxembourg (en 2013)

Des différences apparaissent dans les secteurs d'activité des frontaliers selon les pôles d'emploi. À Luxembourg, trois frontaliers sur quatre sont occupés dans le secteur des services, du commerce et des transports. Dans une proportion un peu moins forte mais importante (60%), nous trouvons cette même caractéristique dans le pôle transfrontalier de Genève. Si ce secteur services/commerce/transport reste le principal secteur d'activité des frontaliers actifs à Bâle, celui de l'industrie est en revanche plus fréquent qu'ailleurs, car il attire un tiers des frontaliers. Ainsi, il n'existe pas un profil unique de travailleur frontalier, mais différents types de profils, selon les besoins des territoires d'emploi.

Des divergences dans les niveaux de diplômes des frontaliers

Les informations sur les niveaux de diplôme des frontaliers sont plutôt rares, surtout si on peut les comparer selon les lieux de travail et avec celles des actifs non frontaliers. Les niveaux de diplômes des frontaliers sont également très variables d'un pôle d'emploi à l'autre. Luxembourg, Genève, et dans une moindre mesure Bâle, montrent une très nette surreprésentation des frontaliers ayant fait des études supérieures, ce qui est lié aux activités métropolitaines de ces métropoles transfrontalières à la recherche de profils très diplômés (voir fig. 15). Par ailleurs, l'importance des CAP/BEP (diplômes professionnels) à Bâle témoigne de la présence de qualifications spécifiques liées aux activités industrielles. On notera enfin que les travailleurs frontaliers sont peu nombreux à ne disposer d'aucun diplôme.

(% EN COLONNES)	NON-FRONTALIERS	TRAVAIL FRONTALIER À		
		LUXEMBOURG	BÂLE	GENÈVE
Sans diplôme	17,8	11,5	12,3	10,1
CAP/BEP	27,3	23,2	38,4	21,9
Baccalauréat	20,2	18,0	16,0	18,7
Diplôme d'études supérieures	34,7	47,3	33,3	49,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Université du Luxembourg, d'après les données INSEE (RP2013)

Champ : Personnes habitant en France à moins de 40 kilomètres d'une frontière (distance entre le centroïde de la commune de résidence et le point-frontière le plus proche).

Note de lecture : en 2013, 34,7% des habitants de la bande frontalière (moins de 40 km des frontières terrestres) travaillant en France ont un diplôme d'études supérieures. C'est le cas de 47,3% des travailleurs frontaliers actifs à Luxembourg. N.B. : Bâle regroupe les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Luxembourg comprend les onze communes du canton de Luxembourg. Pour Genève, il s'agit du canton de Genève.

Figure 15 : Répartition selon les niveaux de diplôme pour les frontaliers actifs à Genève, Bâle et Luxembourg (en 2013)

CONCLUSION

Cette étude a permis d'interroger les principales dimensions spatiales et socio-économiques du travail frontalier aux différentes frontières de la France, et en particulier à la frontière franco-luxembourgeoise et franco-suisse, dans le but de mieux cerner les fonctions socio-économiques du travail frontalier. Trois pôles d'emplois transfrontaliers (Luxembourg, Genève et Bâle), certes différents mais qui ont en commun la forte présence de travailleurs frontaliers et l'ancrage du travail frontalier dans leur économie locale, ont été analysés. Nous avons fait l'hypothèse d'une relative spécificité des caractéristiques spatiales et socioprofessionnelles des emplois frontaliers en fonction des différents territoires frontaliers. L'analyse empirique nous livre des premiers éléments de validation.

L'analyse spatiale souligne l'importance de la proximité des frontières et de l'accessibilité. Elle laisse aussi entrevoir des différences non seulement dans la répartition géographique des frontaliers (plus ou moins proche des frontières) mais aussi dans leur importance parmi les actifs des communes françaises de résidence (plus ou moins forte), soulignant des phénomènes d'attraction, voire de « dépendance » aux emplois offerts de l'autre côté de la frontière (lorsque la proportion de travailleurs frontaliers dans les communes de résidence est très élevée par exemple). Ceci suppose finalement des différences dans la dynamique des emplois frontaliers, avec notamment une polarisation qui semble plus étendue pour Luxembourg, du fait des connexions routières et ferroviaires mais également de la structure des communes françaises très peuplées (le seul département de la Moselle compte 1,036 million d'habitants contre 829 000 pour la Haute-Savoie par exemple). Par ailleurs, lorsqu'on les compare aux actifs de leur zone de résidence qui ne franchissent pas de frontière, certaines caractéristiques sociodémographiques relativement communes aux différents pôles transfrontaliers analysés apparaissent (plutôt des hommes, relativement jeunes, etc.). Ce sont ainsi certaines caractéristiques individuelles qui poussent (ou au contraire freinent) les actifs à pratiquer une navette transfrontalière. L'étude met néanmoins en évidence une relative spécificité des profils socioprofessionnels selon le lieu de travail (relativement plus industrielle pour le pôle transfrontalier de Bâle, plus tertiaire pour celui de Luxembourg et de Genève). Les catégories socioprofessionnelles de ces actifs frontaliers sont aussi relativement contrastées ainsi que les secteurs d'activité, ou encore les niveaux de diplôme selon les lieux de travail.

Cette spécificité territoriale du travail frontalier s'explique naturellement par les besoins des marchés du travail transfrontaliers, différents d'un espace à un autre. Les caractéristiques du travail frontalier constituent alors un bon analyseur de ces pôles d'emploi transfrontaliers. Une partie de ces différences s'explique aussi par les particularités des lieux de résidence liées à l'histoire (industrielle) de ces régions, aux systèmes de formation qui permettent une adaptabilité de la main-d'œuvre aux besoins du pôle d'emploi situé de l'autre côté de la frontière.

Cette grande variété des dimensions spatiales et socio-économiques du travail frontalier en fonction des lieux de travail permet d'appréhender la complexité du travail frontalier. Il n'existe pas un profil de travailleur frontalier, mais des profils divers et variés, liés la fois aux caractéristiques individuelles des actifs, à celles des pôles d'emploi et de leurs besoins en main-d'œuvre et en qualifications, ainsi qu'aux particularités des lieux de résidence. Les éléments de contexte, comme les pratiques

linguistiques, l'histoire économique industrielle... sont d'une grande importance pour comprendre les mouvements en présence. Ce ne sont donc pas uniquement des effectifs supplémentaires qu'offre le travail frontalier, mais ce sont aussi des qualifications et des compétences. Le travail frontalier constitue alors un facteur de régulation des marchés du travail transfrontaliers aux différentes frontières de la France. Les espaces et possibilités de recrutement pour les entreprises en recherche de personnel se sont élargis au-delà des frontières. La variété des profils des travailleurs frontaliers témoigne de besoins en compétences, eux aussi de plus en plus variés. Les besoins en qualification du Luxembourg s'expliquent par le développement soutenu des secteurs économiques traditionnels, mais aussi de nouveaux secteurs des services du fait du statut international de ce petit pays dynamique (implantations des sièges sociaux de grands groupes internationaux, institutions européennes) et de l'essor important de sa place financière. Nous retrouvons cette même dynamique à Genève et à Bâle.

Ces résultats empiriques ouvrent des perspectives d'analyses théoriques stimulantes. Ils montrent que le travail frontalier n'est pas seulement un facteur d'ajustement quantitatif entre volumes de travailleurs et besoins de production (ou entre offres et demandes de travail). Il permet aussi l'ajustement entre la nature de ces besoins de production et les qualifications et compétences professionnelles disponibles au sein des espaces transfrontaliers. Il constitue alors une modalité de la gestion territoriale de la main-d'œuvre et des compétences au sein de ces espaces transfrontaliers. Et il ouvre la voie à des recherches futures à propos des impacts du travail frontalier sur les systèmes régionaux de formation, le chômage local, les déplacements ainsi que le développement économique et social des territoires de résidence de ces travailleurs. Mais également sur les défis communs à ces espaces transfrontaliers : les questions linguistiques, le vieillissement démographique, la digitalisation, etc.

En même temps, cette analyse empirique souffre de l'insuffisance de données et surtout de leur difficile comparabilité dans le temps et l'espace. Dans une optique interdisciplinaire, de nombreux travaux en cours et à venir tentent de combler ces lacunes. Ils permettront alors d'analyser plus finement les liens entre la spatialité et les dynamiques de structuration des marchés du travail transfrontaliers.

BIBLIOGRAPHIE

- BELKACEM Rachid, PIGERON-PIROTH Isabelle, 2016: «L'intérim transfrontalier: les marges de l'emploi aux marges des territoires», *Revue française de socio-économie*, 17(2), 43. <https://doi.org/10.3917/rfse.017.0043>
- BELKACEM Rachid, PIGERON-PIROTH Isabelle (éd.), 2012: *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux, Perspectives*, Nancy: PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- BOESEN Elisabeth, SCHNUEER Gregor (éd.), 2017: *European Borderlands- Living with barriers and bridges*, Routledge, Taylor & Francis Group.

- BOLZMAN Claudio, VIAL Marie, 2007: *Migrants au quotidien: les frontaliers – Pratiques, représentations et identités collectives*, Zurich: Seismo.
- BORSENBARGER Monique, 2012: «Le statut juridique et conventionnel du travailleur frontalier», in BELKACEM Rachid, PIGERON-PIROTH Isabelle (éd.), *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux, Perspectives*, Nancy: PUN-Éditions universitaires de Lorraine, 397-409.
- CARPENTIER Samuel, 2010: *La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines*, Luxembourg: Éditions St-Paul, 156 p.
- CGET, 2017: *Dynamiques de l'emploi transfrontalier en Europe et en France*, Commissariat général à l'égalité des territoires.
- COUDENE Maud, LÉVY David, 2016: «De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence», *Insee Première*, 1-4.
- DE GISJEL Peter *et al.* (éd.), 1999: *Understanding European Cross-Border Labor Markets*, Weimar bei Marburg: Metropolis-Verlag.
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE, 1949: «La main-d'œuvre frontalière dans le nord de la France», *Études et conjoncture – Union française / Économie française*, 4^e année, n° 3, 1949, 36-51. DOI: <https://doi.org/10.3406/estat.1949.8488>
- ÉNAUX Christophe, GERBER Philippe, 2014: «Beliefs about energy, a factor in daily ecological mobility?», *Journal of Transport Geography*, 41, 154-162.
- EUROPEAN COMMISSION, 2018: *Annual Report on IntraEU Labour Mobility*.
- GIELIS Ruben, VAN HOUTUM Henk, 2012: «Sloterdijk in the House! Dwelling in the Borderscape of Germany and The Netherlands», *Geopolitics*, 17, 797-817.
- HAAS Anette, OSLAND Liv, 2014: «Commuting, Migration, Housing and Labour Markets: Complex Interactions», *Urban Studies*, 51(3), 463-476.
- HELPER Malte, PIGERON-PIROTH Isabelle, 2019: «Les Lorrains actifs à l'étranger: une analyse cartographique au niveau communal», *Borders in Perspective*, 2, 27-40.
- HUBER Peter, 2014: «Are Commuters in the EU better educated than non-commuters but worse than migrants?», *Urban Studies*, 51(3), 509-525.
- KAUFMANN Vincent, 2008: *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 115 p.
- KNOTTER Ad, 2014: «Perspectives on cross-border labor in Europe: (Un)familiarity or Push-and-Pull?», *Journal of Borderland Studies*, 29(3), 319-326.
- KRONENBERGER Stephane, 2014: *Des temps de paix aux temps de guerre: les parcours des travailleurs étrangers de l'Est et du Sud-Est de la France (1871-1918)*, thèse de doctorat en histoire.
- MATHÄ Thomas Y., PORPIGLIA Alessandro, ZIEGELMEYER Michael, 2017: «Cross-border commuting and consuming: an empirical investigation», *Applied Economics*, 49, 2011-2026.
- PIGERON-PIROTH Isabelle, WILLE Christian, 2019: «Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse: Emploi, Quotidien et Perceptions», *Borders in Perspective*, 165. <https://doi.org/https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>
- PIGERON-PIROTH Isabelle, LE TEXIER Marion, BELKACEM Rachid, CARUSO Geoffrey, 2018: «Déterminants individuels et territoriaux des navettes internes ou transfrontalières des actifs résidant en France», *Espace Populations Sociétés*, (3), 1-30.
- PIGERON-PIROTH Isabelle, BELKACEM Rachid, 2015: «Un marché de l'emploi intégré? L'emploi frontalier et ses dimensions socioéconomiques», in WILLE Christian (éd.),

Lebenswirklichkeiten und politische Konstruktionen in Grenzregionen. Das Beispiel der Grossregion SaarLorLux Wirtschaft-Politik-Alltag-Kultur, transcript, 39-57.

- PIGERON-PIROTH Isabelle, 2009: «Le secteur public», *Économie et statistiques*, 34, 1-34.
- RERAT Patrick, WASTL-WALTER Doris (dir.), 2011: «Mobilités et développement transfrontalier», *Géo-Regards*, 4, 224 p.
- RIETVELD Piet, 2012: «Barrier Effects of Borders: Implications for Border-Crossing Infrastructures», *European Journal of Transport and Infrastructure Research*, 12(2), 150-166.
- SOHN Christophe, WALTHER Olivier, 2009: «Métropolisation et intégration transfrontalière: le paradoxe luxembourgeois», *Espaces et sociétés*, (3), 138, 51-67. DOI: 10.3917/esp.138.0051. url: <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2009-3-page-51.htm>
- SOHN Christophe, REITEL Bernard, WALTHER Olivier, 2009: «Cross-border metropolitan integration in Europe: the case of Luxembourg, Basel, and Geneva», *Environment and Planning C: Government and Policy*, 27(5), 922-939.
- SOHN Christophe, 2013: «The Border as a Resource in the Global Urban Space: A Contribution to the Cross-Border Metropolis Hypothesis», *International Journal of Urban and Regional Research*, 38, 5, 1697-1711.
- SOHN Christophe, 2014: «Modelling cross-border integration: the role of borders as a resource», *Geopolitics*, 19, 3.
- TASK FORCE FRONTALIERS DE LA GRANDE RÉGION, 2018: *Transposition dans la Grande Région de la directive (CE) relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, État des lieux*.
- VAN HOUTUM Henk, 2000: «An Overview of European Geographical Research on Borders and Border Regions», *Journal of Borderlands Studies*, 1, 57-83.
- VAN HOUTUM Henk, GIELIS Ruben, 2006: «Elastic Migration: The Case of Dutch Short-Distance Transmigrants in Belgian and German Borderlands», *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 97, 2, 195-202.
- VAN HOUTUM Henk, VAN DER VELDE Martin, 2004: «The Power of Cross-border Labour Market Immobility», *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 95, 100-107. 10.1111/j.0040-747X.2004.00296.x.

SPATIAL AND SOCIO-PROFESSIONAL DIMENSIONS OF CROSS-BORDER WORK ON THE FRANCO-SWISS AND FRANCO-LUXEMBOURG BORDERS

This article analyzes the main spatial and socio-professional dimensions of cross-border workers at the different borders of France, particularly within the cross-border employment poles of Geneva, Basel and Luxembourg. It is based on data from the French population census, supplemented by data from the countries where cross-border workers work. While cross-border workers have socio-demographic characteristics that are relatively common to the different cross-border employment centres (mostly men, relatively young, etc.), the article highlights the territorial specificity of socio-professional profiles according to the different cross-border spaces observed. Cross-border work thus constitutes a modality of territorial management of labour and skills.

Keywords: *Cross-border work, Switzerland, Luxembourg, Spatiality, Socio-economic profiles.*

RÄUMLICHE UND SOZIO-PROFESSIONELLE DIMENSIONEN DER GRENZGÄNGERBESCHÄFTIGUNG AN DER FRANZÖSISCH-SCHWEIZERISCHEN UND FRANZÖSISCH-LUXEMBURGISCHEN GRENZE

Dieser Artikel analysiert die wichtigsten räumlichen und sozio-professionellen Dimensionen der Grenzgängerbeschäftigung an den verschiedenen Grenzen Frankreichs, insbesondere in den grenzüberschreitenden Beschäftigungszentren Genf, Basel und Luxemburg. Er basiert auf Daten aus der französischen Volkszählung, ergänzt durch Daten aus den Ländern, in denen die Grenzgänger arbeiten. Während die Grenzgänger soziodemografische Merkmale aufweisen, die in den verschiedenen grenzüberschreitenden Beschäftigungszentren relativ ähnlich sind (meist Männer, relativ jung usw.), zeigt der Artikel räumliche Besonderheiten der sozio-professionellen Profile in den verschiedenen untersuchten Grenzgebieten auf. Die Grenzgängerbeschäftigung bildet somit ein Instrument der räumlichen Steuerung von Arbeitskräften und Qualifikationen.

Stichworte: *Grenzgängerbeschäftigung, Schweiz, Luxemburg, Räumlichkeit, sozio-ökonomische Profile.*

Alexis Alamel et Catalina Santana Bucio «Je voulais tester de vivre dans un conteneur» : motivations et satisfactions résidentielles des étudiants dans une résidence en conteneurs.....	5
Julien Bachmann Cartographie 2.0 et géographie scolaire : quelle démarche théorique et méthodologique d'évaluation de l'apprentissage?	29
Nicolas Bangerter Représentations plurielles de l'enseignement de la géographie au gymnase et comparaison des plans d'études à travers l'exemple de trois cantons romands.....	49
Hannah Berns La pratique de la zone, une pratique spatiale en milieu urbain stigmatisé	63
Mosè Cometta Tessin et urbanisation néolibérale : évolution des discours en matière d'aménagement	85
Lucas Haldimann, Marieke Heers et Patrick Rérat Jeunesse (non) mobile? Les facteurs influençant la mobilité temporaire des jeunes adultes suisses.....	103
Patrick Ischer et Karine Doan Les circuits alimentaires de proximité dans le domaine de la restauration collective : contraintes et opportunités au sein de l'Arc jurassien suisse	131
Isabelle Pigeron-Piroth et Rachid Belkacem Les dimensions spatiales et socioprofessionnelles du travail frontalier aux frontières franco-suisse et franco-luxembourgeoise	147
Rachel Thomas Les mises en ambiance de la ville apaisée Paradoxes et risques d'une aseptisation programmée	179
PRÉSENTATIONS DE THÈSES.....	195
Mialy Andriamahefazafy La durabilité de la pêche au thon et des moyens de subsistance dans l'océan indien occidental – Une analyse de « <i>marine political ecology</i> ».....	197
Daniel Baehler Vivre dans un habitat sans voitures. Motivations et pratiques des résident-e-s de neuf habitats en Suisse et en Allemagne	203
Zoé Codeluppi Reconquérir la ville après un épisode psychotique : pratiques, espaces et temporalités.....	207
Valérian Geffroy Des spatialités qui engagent et qui lient : le tourisme sportif de nature et ses communautés de pratique.....	211
Jérémie Sanchez Sous les latrines de Mandalay : gouvernement de l'assainissement et changements écologiques, politiques et urbains au Myanmar	215
Sven Daniel Wolfe "Fanatic Energy in the Wrong Places" : Potemkin Neoliberalism and Domestic Soft Power in the 2018 Men's Football World Cup in Russia	219
RECENSIONS	223
Vincent Kaufmann, Emmanuel Ravallet (éd.), 2019 L'urbanisme par les modes de vie. Outils d'analyse pour un aménagement durable (par Manon Eskenazi)	225
Leslie Belton-Chevallier, Nicolas Oppenchaïm, Stéphanie Vincent-Geslin, 2019 Manuel de sociologie des mobilités géographiques (par Aurélie Schmassmann).	229

ISBN 978-2-88930-386-1



ISSN 1662-8527